

# Taubira allège les peines quand il faudrait des tribunaux d'exception !

écrit par Daniel Pollett | 22 octobre 2015



Nous apprenons dernièrement que la police va devoir sanctionner par des amendes des auteurs de délits jusqu'alors passibles d'un procès en bonne et due forme. Les amendes ainsi collectées réduiront considérablement les sanctions actuelles, qui ne seront plus que financières avec une importante réduction et non assorties de peines d'emprisonnement. Afin, paraît-il, de désengorger les tribunaux... Que voilà encore une aubaine pour les chances pour la France !

Non seulement il leur est fait un rabais sur le risque encouru dont elles se foutent déjà pas mal, mais en plus voilà leurs malversations réduites au rang de foutaises. Une autre façon, encore, de banaliser le crime alors que celui-ci se développe.

À l'heure où le gouvernement devrait décréter l'état d'urgence en rapport à la menace terroriste, à l'invasion migratoire où se dissimulent des djihadistes, au viol de nos frontières, à la dégradation de la sécurité publique s'ajoutant à la crise économique et sociale, voilà qu'il est fait encore une faveur aux malfaiteurs au prétexte que l'État n'est plus maître de l'application de la justice. Ce gouvernement est vraiment en

dessous de tout. Curieusement, le centre de gestion des infractions routières n'est, lui, jamais saturé, et on n'allège pas les amendes au motif que la plupart des excès de vitesse relevés sont dérisoires... Il y a toujours bien une justice pour les uns et une pour les autres.

À l'heure où le gouvernement devrait décréter l'institution de tribunaux d'exception aux jugements sans appel afin de gérer au mieux la multiplication des vols, des actes de vandalisme, de dégradation des biens, d'incendies de voitures, des tags sur les biens publics et privés, d'occupation illégales de l'espace public, d'agressions physiques, de viols, d'actes de barbarie, de tentatives de meurtres et d'actions terroristes, voilà qu'il est décidé que des délits deviennent de simples contraventions que devront gérer les forces de l'ordre déjà débordées à la mesure des réductions d'effectifs, du redécoupage territorial et de l'augmentation des interventions. **Ainsi donc, quand les délits se multiplient, le gouvernement allège les peines.**

À l'heure où le gouvernement devrait décréter sans délai l'établissement de camps d'internement en attendant la construction de nouvelles prisons à plus long terme, où il faudrait rétablir les travaux forcés, la peine d'exil intérieur et même celle de relégation, ou la confusion des peines devrait être supprimée -pourquoi un prix de gros à ceux qui multiplient les malversations ?- voilà une nouvelle mesure de mansuétude envers la racaille.

À l'heure où le gouvernement devrait prendre la défense de nos forces de l'ordre, elles ne bénéficient plus de la présomption de légitime défense, alors même que les agressions contre elles et les services publics se multiplient. Les armes des malfaiteurs sont de plus en plus nombreuses et performantes, alors que celles des forces de l'ordre sont de plus en plus destinées à préserver les agresseurs : bombes lacrymogènes, Taser et Flash-ball contre Kalashnikov, on croit rêver ! Il est urgent de rétablir l'usage des armes à feu des forces de

l'ordre afin de restaurer la crainte justifiée qu'il inspire.

À l'heure où le gouvernement devrait restaurer la légitime défense au profit des citoyens ordinaires, il les met en dessous des voyous. Car les citoyens ordinaires n'ont même pas le droit de se défendre, la preuve en est l'ensemble des affaires récentes où l'on a vu des vieillards emprisonnés pour s'être défendus. Un malfaiteur ne devrait pas pouvoir porter plainte contre les conséquences de la légitime défense et la notion de « riposte proportionnelle » devrait être abandonnée, car il n'est pas possible de connaître précisément les intentions et les capacités offensives d'un agresseur, ni les opportunités qu'il peut saisir.

Si toutes ces mesures de simple bon sens ne sont pas prises, la France descendra toujours plus bas dans l'insécurité, la dégradation sociale, l'oubli des valeurs fondamentales et finalement dans la guerre civile. Évidemment, ce n'est pas l'équipe d'irresponsables actuellement au pouvoir qui sera capable de cela. À moins qu'un élan de prise de conscience populaire ne l'y oblige...

**Daniel Pollett**, responsable *Résistance républicaine* Gard